

2 mars 1986 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Entretien de M. François Mitterrand, Président de la République, accordé à TF1 lors de l'émission "Ca nous intéresse monsieur le Président", notamment sur son engagement dans la campagne électorale des législatives, son soutien à l'action de la majorité sortante, le rôle du Président de la République en cas de cohabitation, Paris, dimanche 2 mars 1986.

Yves MOUROUSI.- Bonsoir, merci d'être au rendez-vous de cette 3ème édition de ce type d'émission que nous avons inaugurée au mois d'avril 1985. Monsieur le Président de la République, bonjour.

- LE PRESIDENT.- Bonsoir.
- QUESTION.- Je vais vous interroger dans quelques instants, compte tenu de la période nous sommes en mars ce n'est ni la même chose qu'au mois d'avril, ni la même chose qu'au mois de décembre et, en plus, nous entrons, à partir de cette nuit, dans la période de campagne officielle à la radio et à la télévision. A ce sujet, je voudrais dire, compte tenu de ce qui s'est passé au cours des dernières heures, des différentes interprétations du communiqué de la Haute Autorité, en particulier, qu'étant journaliste moi-même, présentateur d'un journal télévisé depuis douze ans, il m'a paru particulièrement agréable que la Haute Autorité nous rappelle tout simplement, ou rappelle à l'extérieur de la télévision, ce que nous pratiquons régulièrement : c'est-à-dire que quand il y a une intervention importante d'un homme politique, que ce soit le Président de la République, ou un leader de l'opposition, les réactions devaient être diffusées dans les journaux. Nous le faisons depuis très, très longtemps, quel que soit l'homme politique qui réponde à nos questions. C'est le cas, même après "l'Heure de Vérité". Quelquefois nous invitons dans les différents journaux, d'autres que ceux qui ont parlé chez nos concurrents.
- Simplement, merci à la Haute Autorité, en définitive, d'accepter que, demain et après-demain, ce temps que nous aurions de toute façon employé ne soit pas compté dans le décompte de la période électorale. Voilà ce que je voulais dire au début de cette émission. Je dois vous dire également que, pour nous journalistes de télévision, tout cela paraît tout à fait normal. Cela dit, il y a eu quand même polémique dans cette affaire. On en a beaucoup parlé. On a l'impression que les interprétations, les traductions qui ont été données à ce communiqué de la Haute Autorité se retournent contre celui qui l'a créée. C'est l'arroseur arrosé, monsieur le Président de la République, non ?
- LE PRESIDENT.- Non, non. Mais vous avez raison de rappeler que cette Haute Autorité, je l'ai voulue. J'ai demandé au gouvernement de l'époque de la créer, ce qui a été fait avec le consentement du Parlement. Je serais donc le dernier à pouvoir m'étonner, ou me surprendre de décisions, de souhaits qu'exprime la Haute Autorité. En vérité, moi j'ai demandé à parler, mais je n'ai interdit à personne de le faire, jamais. D'ailleurs, on va bien s'en apercevoir dans les deux semaines qui vont suivre. On va beaucoup parler. On entendra beaucoup les mêmes. Mais moi,

on he in entendra pius.

- QUESTION.- Alors, parole d'Evangile?
- LE PRESIDENT.- Parole d'Evangile.
- Vous savez, mes prédécesseurs je crois qu'il faut mettre les choses au net les trois Présidents qui m'ont précédé à la tête de la Vème République sont chaque fois intervenus. Et ils sont intervenus après la clôture de la campagne électorale, c'est-à-dire la veille du jour où les électeurs devaient se prononcer. J'ai trouvé cette méthode incorrecte, inadmissible, et je l'ai dénoncée. Je ne suis donc pas prêt à agir de même.
- A la veille des élections de 1967 et de 1968, c'est le Général de Gaulle qui l'a fait. A la veille des élections de 1973, c'est M. Pompidou qui l'a fait. A la veille des élections de 1978, c'est M. Giscard d'Estaing qui l'a fait, la veille du scrutin. Et vous savez que plus personne n'a le droit de parler l'avant-veille, ce qui veut dire que personne ne pouvait répondre.
- Alors, je trouve assez mal venu que des groupes politiques qui se réclament des personnalités en question viennent, aujourd'hui, s'ériger en juges. Je trouve même que, dans ce concours d'hypocrisie, j'hésiterais à donner la palme.\
- QUESTION.- Bien. Alors, en tout cas, c'est sûr : à partir de la fin de cette émission, silence radio de François Mitterrand jusqu'au 17 mars ?
- LE PRESIDENT.- Telle est bien ma volonté, telle est bien mon intention. Jamais je n'ai désiré parler, comme on l'a fait, après la clôture. Mais je n'ai plus du tout l'intention de parler maintenant, dans les deux semaines qui viennent, tous les jours. La campagne audiovisuelle, vous le savez bien, ne commence que demain. Je n'ai donc en rien gêné, et je trouve très bien que la Haute Autorité ait agi dans ce sens.
- QUESTION.- Oui, mais enfin, après tout, nous autres, journalistes, on aurait interrogé les leaders des deux...
- LE PRESIDENT.- Oui, vous l'avez déjà dit, mais moi j'ajouterai simplement que plus on les entendra, mieux ça vaudra.
- QUESTION.- Bien. En tout cas, si vous ne parlez plus, le mot "Président" est quand même sur tous les murs : "Avec le Président". Alors, le 16 mars, je suppose qu'on ne va pas retirer ces affiches cette nuit. "Avec le Président", ça veut dire quoi ?
- LE PRESIDENT.- Ca veut dire que j'entends bien soutenir la majorité sortante. Elle a bien travaillé. Elle a été courageuse. Elle a élargi le champ des libertés. Elle a vraiment créé un réveil culturel formidable. Elle a modernisé ou commencé de le faire. Elle a commencé une sérieuse formation des hommes, des femmes, pour les métiers nouveaux. Eh bien ! moi, j'estime que c'est mon devoir que d'être auprès de cette majorité pour dire : Français, ne soyez pas injustes avec elle.
- QUESTION.- Oui, mais alors, la majorité, aujourd'hui, ce n'est pas le parti socialiste. Donc, "avec le Président", cela veut-il dire automatiquement : "votez pour les candidats socialistes ?" Il ne faut pas jouer à cache-cache.
- LE PRESIDENT.- Bien entendu. Plus les Français le feront, même ceux qui ne sont pas des socialistes, qui ne se reconnaissent pas dans la majorité socialiste et ceux qui veulent qu'il y ait harmonie, qui ne veulent pas interrompre une expérience qui est réussie, étant aussi bien entendu que si les autres veulent se réclamer de moi, j'en serai ravi.
- QUESTION.- C'est le sauveur du PS qui parle, là ?
- LE PRESIDENT.- Non, c'est le Président de la République. Mais, j'entends, moi, ne pas participer à ce concert que j'ai dénoncé tout à l'heure comme le concert de l'hypocrisie. J'ai des responsabilités à l'égard de la majorité courageuse et qui réussit. Je n'entends pas les abandonner aujourd'hui.
- QUESTION.- Oui, mais alors "avec le Président", ça veut dire que vous cherchez une majorité qui pourra avec vous continuer l'action. Quel type de majorité ? On renvoie plus de la moitié de l'Assemblée investie de l'estampille parti socialiste ?
- LE PRESIDENT.- C'est aux Français de le dire. Et, en tout cas, c'est aux Français que je m'adresse, pour leur dire qu'il faut absolument qu'ils se rassemblent le plus grand nombre possible. Je ne leur demande pas du tout de changer d'opinion. Ils sont libres de leur vote, ils le

savent bien. Mais je souhaite très vivement qu'ils évitent la période très difficile qui suivra ou qui suivrait les élections dès lors que l'on tirerait à hue et à dia.\

QUESTION.- Oui. Valéry Giscard d'Estaing disait dans les dernières vingt-quatre heures que vous preniez un risque et que c'est le socialiste qui a parlé le plus longtemps dans la campagne, alors qu'éventuellement, on aurait pu attendre que ce soit le Président de la République.

- LE PRESIDENT.- Je parlerai de M. Valéry Giscard d'Estaing avec beaucoup de... comment diraije ?
- QUESTION.- De sympathie?
- LE PRESIDENT.- ... sans forcer le ton. Mais ce risque, il l'a pris lui-même à diverses reprises et dans les mêmes conditions, à diverses reprises, je l'ai dit pour commencer. Donc, pourquoi rejeter les uns sur les autres toute une série de façons de faire ? J'ai créé la Haute Autorité, je me conforme à la morale politique. Je me tairai pendant la campagne audiovisuelle qui commence demain, je n'interviendrai pas après la clôture des élections dans la campagne électorale, c'est-à-dire le 14 au soir, le 14 mars prochain, je crois avoir assaini les moeurs dans ce domaine et je trouve que ces reproches sont immérités. C'est de la petite politique, tout ça.
- QUESTION.- Je relisais tout à l'heure un texte du Général de Gaulle, c'était sa conférence de presse du 23 octobre 1958. Les élections législatives allaient arriver le mois prochain. Pour appliquer la nouvelle Constitution, il disait : "la mission que le pays m'a confiée exclut que je prenne parti £ je ne le ferai donc en faveur de personne, même pas de ceux qui m'ont toujours marqué un amical dévouement à travers toutes les vicissitudes".
- LE PRESIDENT.- Le Général de Gaulle s'est contredit à la veille des élections de 1967 et à la veille des élections de 1968. Tout le monde peut se tromper.
- QUESTION.- Oui, est-ce qu'il se trompait lorsqu'il disait : "si donc il arrivait, par malheur, que le Parlement de demain ne veuille pas s'accommoder du rôle qui lui est dévolu, il n'y a pas de doute que la République serait jetée dans une crise nouvelle dont personne ne peut prévoir ce qui en sortirait, excepté que l'institution parlementaire serait balayée pour longtemps".
- LE PRESIDENT.- Il s'agissait sans doute de circonstances particulières. On sait bien ce qui s'est produit dans les premières années de la présidence du Général de Gaulle, notamment avec le drame algérien. Donc les circonstances ne sont pas aussi dramatiques, mais une majorité qui prétendrait disputer au chef de l'Etat les pouvoirs que la Constitution lui confère, une majorité qui prétendrait briser l'élan aujourd'hui entrepris et dont, je crois, on peut attendre de bons résultats, commettrait une très grave erreur.\

QUESTION.- Bon. En tout cas, en ce qui concerne votre comportement de leader socialiste, on a entendu plusieurs dénonciations ces derniers temps, en particulier votre capacité à relancer en période comme celle que nous vivons, la lutte des classes. C'est vous qui avez lancé ou relancé la notion de pauvres et de riches.

- LE PRESIDENT.- Non, non, pas du tout. Voyons le programme politique présenté par les principaux partis de l'opposition. Parmi les premiers articles de ce programme, il y a ceci : sur le plan fiscal, nous supprimerons l'impôt sur les grandes fortunes £ nous établirons un certain nombre de dispositions qui favoriseront notamment les tranches qui atteignent 65 % £ nous favoriserons ceux qui gagnent plus £ nous distribuerons entre 10 et 15 milliards de francs des francs actuels bien entendu aux 100000 foyers ou personnes les plus riches de France. C'est la meilleure façon de réveiller ce que vous appelez la lutte des classes que de réveiller la révolte des plus pauvres ou des moyens contre les plus riches. C'est ce programme-là qui a relancé ce débat.
- J'estime de mon devoir de le relever car je suis aussi moi-même garant de la paix sociale en France. Et si je l'ai dit, je crois que ça a été bon. Au fond, ils n'en parlent plus aujourd'hui...
- QUESTION.- Vous êtes garant de la paix sociale avec le parti socialiste ?
- LE PRESIDENT.- Je suis convaincu qu'il y a beaucoup d'électeurs conservateurs ou de droite qui n'aiment pas ça, qui n'aiment pas que leurs représentants veuillent ainsi réveiller les querelles sociales.\

QUESTION.- Oui, alors, à propos de cette position de leader socialiste qui, en définitive, est le principal reproche qu'on vous fait, ne serait-ce que dans votre intervention de ce soir...

- LE PRESIDENT.- Mais, écoutez, je défends une politique dont je suis le premier responsable!
- QUESTION.- Oui, mais dont le seul représentant est le parti socialiste.
- LE PRESIDENT.- Je répète que j'invite tous les autres à en faire autant. QUESTION.- Est-ce que votre ambition j'ai retrouvé cette phrase de vous dans le bouquin de July que vous avez sûrement lu. Le 2 novembre 1983, vous avez dit : "Mon ambition est de fixer le parti socialiste, en quelque sorte d'arriver au-dessus de la barre des 30 % et d'en faire un parti qui serait installé durablement dans une société française".
- LE PRESIDENT.- C'est une ambition que j'ai exprimée lorsque j'étais le premier responsable de ce parti. Depuis cette époque, je n'ai jamais repris ce type de propos. Il appartient à ceux qui le dirigent maintenant de le reprendre.
- QUESTION.- Oui, quel parti socialiste ? Parce qu'on ne s'y retrouve plus bien dans le parti socialiste.
- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas le responsable du parti socialiste. J'y compte beaucoup d'amis. J'aime, la plupart du temps, ce qu'il fait. Je lui souhaite bonne chance, mais je ne suis pas le responsable de ce parti. J'ajoute que vous me parlez parti...
- QUESTION.- Le parti socialiste est quand même le responsable de votre capacité d'action plus tard...
- LE PRESIDENT.- Bien entendu, c'est pourquoi je m'estime tout à fait engagé par le travail accompli sous mon autorité, et que ce parti a soutenu.\
- QUESTION.- En tout cas, vous avez pris, et là aussi c'est un grand reproche que l'on vous fait, vous avez pris les moyens, on dirait aujourd'hui, de bétonner en quelque sorte votre univers pour après le 17 mars. Tous vos copains sont nommés, y compris votre médecin personnel `Claude Grüber`. Récemment, je ne sais pas si vous avez vu la presse qui a fait la liste de tous les postes que vous avez comblés, qui auraient pu être vacants après le 17 mars. Il y a là un certain nombre de relations personnelles qui disposent d'un certain nombre de postes.
- LE PRESIDENT.- Un médecin affecté dans une fonction médicale, c'est assez normal et ce n'est pas parce qu'on me soigne que l'on doit être interdit d'une situation correcte. D'autre part, il n'y a pas beaucoup à me soigner d'ailleurs...
- Vous vous souvenez de l'époque où je ne sais quel homme politique avait dit, il y a déjà quelque temps, en parlant de ses partenaires de la majorité, qui est l'opposition d'aujourd'hui, en reprochant au gouvernement de l'époque qui, je crois, était dirigé par l'actuel Président du RPR `Jacques Chirac`
- -: "c'est l'époque des copains et des coquins".
- QUESTION.- C'est M. Poniatowski qui avait dit cela.
- LE PRESIDENT.- Bon. Très bien. Ce que je tiens à dire, c'est qu'il y a sans doute des copains autour de moi, mais il n'y a pas de coquins.
- QUESTION.- Oui, en tout cas, ça vous permet quand même de disposer d'un certain nombre... ou disons d'un tissu.
- LE PRESIDENT.- Le gouvernement, monsieur Mourousi, nomme qui il veut. Mais par exemple, j'ai eu un mot à dire dans la nomination des représentants, personnes qualifiées voyez, le terme est vague, cela permet de nommer qui on veut au Conseil économique et social. Quarante nominations. Sur les quarante, dix sept membres de l'opposition. Je vous donne ce chiffre pour montrer que je cherche à être équitable, et je n'ai à l'égard de l'opposition et des électeurs et des personnalités qui la composent aucune animosité. Je me reprocherais beaucoup d'être à mon tour injuste à l'égard de l'opposition. Elle ne le mérite pas toujours, et beaucoup de ses hommes ont de la valeur. Alors, ils ne sont pas écartés, en vérité.
- QUESTION.- Propos électoral, non ? Beaucoup de ces hommes ont de la valeur, dans votre bouche...
- LE PRESIDENT.- Je l'ai toujours dit. Je n'ai jamais procédé comme certains le font sur le ton de la colère permanente. Non. Ce que je crois, c'est que les idées dont ils se réclament, les méthodes qu'ils pratiquent, et finalement la politique qu'ils représentent n'est pas la meilleure pour la France. Et j'ajoute qu'étant entendu que, depuis cinq ans, le pays est engagé dans une

action que j ai menee avec une majorite, dont on voit les resultats aujourd nui, je pense qu'il est dangereux pour la France de briser cet élan.\

QUESTION.- Quand même, on est aujourd'hui en 1986. Mais reportons-nous dans les années du septennat de Valéry Giscard d'Estaing. François Mitterrand, Premier secrétaire du Parti socialiste, entend un jour aux informations : "Monsieur Giscard d'Estaing a nommé Alain Peyrefitte, garde des Sceaux, Président du Conseil constitutionnel". Vous hurlez, vous trépignez, vous faites quoi ? - LE PRESIDENT.- J'ai déjà entendu dire qu'un ministre de l'intérieur, ou un ancien ministre de l'intérieur, avait été nommé Président du Conseil constitutionnel...

- QUESTION.- Roger Frey.
- LE PRESIDENT.- ... que le directeur de cabinet du Général de Gaulle avait été nommé Président du Conseil constitutionnel..., que sais-je encore!
- QUESTION.- Oui, mais à quelques semaines des élections, comme cela, ça prend une autre allure que la simplicité...
- LE PRESIDENT.- La loi m'impose m'imposait de nommer mon représentant au Conseil constitutionnel entre le 18 février et le 24 février. Si j'avais manqué à cette obligation, j'aurais manqué à la loi. Je l'ai nommé le 19, donc exactement pendant le temps qui m'était imparti, et j'ai nommé Robert Badinter. Qui peut contester les qualités professionnelles, en tant que juriste, et les qualités morales, de Robert Badinter ? Personne n'aurait trouvé mieux.\
- QUESTION.- En tout cas, il y a quelques jours, on a beaucoup parlé d'un autre type d'intervention... Comme j'aime bien les surprises, je n'ai pas l'habitude de révéler ce que je prépare d'où peut-être, pour certains, la surprise mais on avait aussi parlé d'une intervention de quelques minutes face aux caméras de l'ensemble des chaînes. Vous avez hésité, face à la dramatisation de l'événement des législatives ?
- LE PRESIDENT.- Non, je n'ai pas besoin de dramatiser. Je ne dis pas que ce soit un drame, mais c'est un rendez-vous très grave que celui du 16 mars. Les Français s'y sont un peu habitués, parce que j'ai indiqué ma position ma position, on la connait mais permettez-moi de la répéter. Moi, je suis là £ je suis Président de la République £ j'ai été élu à cet effet, quoi qu'il advienne, ce qui veut dire que j'assume mes responsabilités et que je les assumerai quelle que soit la majorité politique et quels que soient les événements. Bref, je remplis mon mandat.
- Alors, à partir de là, qu'est-ce qu'on peut me reprocher ? Qu'est-ce qu'on peut me dire ? Je fais ce que je dois, mais je dois ajouter : quelle que soit la majorité. Si c'est la majorité actuelle, ce ne sera naturellement pas facile ce n'est pas facile de gouverner mais il y aura harmonie. Si c'est une majorité de combat, et particulièrement de combat contre le Président de la République, alors il y aura naturellement une sorte de désordre, une très grande difficulté les Français veulent qu'il y ait une certaine concorde, qu'il y ait un certain accord, une certaine harmonie pour conduire les affaires de la France nous aurons une période difficile. Je compte bien, et c'est normal, que soient respectées les compétences qui sont les miennes.
- QUESTION.- Alors, avant d'entrer dans le détail sur cette période "post-16 mars", il y a un mot d'Edgar Faure qui a été rapporté dans un bouquin récent "Les années Mitterrand", qui racontait une conversation d'Edgar Faure avec le général de Gaulle. Après les élections de 1967, dit Edgar Faure, qui donnèrent une majorité très étroite a de Gaulle, de Gaulle m'a dit : "Au fond, cela aurait été amusant de voir comment on peut gouverner avec la Constitution"... Cela vous amuse aussi ?
- LE PRESIDENT.- Cela ne m'amuse pas spécialement, parce que le sujet est grave. Sans doute le général de Gaulle pensait-il être à l'abri de ce genre de mésaventure. Non, on ne peut pas en rire, ni en sourire. Mais il faut aborder cette période  $\mathfrak L$  on n'en connaît pas le résultat  $\mathfrak L$  ce n'est pas joué  $\mathfrak L$  d'ailleurs, je pense que beaucoup de Français m'écouteront : "ce n'est pas joué". Quoi qu'il en soit, je prendrai la majorité que le peuple français me donnera, qu'il se donnera luimême, et avec laquelle je devrai conduire les affaires de la France.
- QUESTION.- Vous êtes bien, dans cette Constitution que vous avez si longtemps combattue?
  LE PRESIDENT.- Je l'applique, je la respecte. Je ne trouve pas qu'elle soit, en tous domaines,

excellente, mais pour la modifier il faut recourir aux procédures légales, c'est-à-dire consulter le peuple. Tant que cela n'est pas fait, et si cela n'est pas fait, moi, mon devoir, c'est d'appliquer la

loi. C'est ce que je fais.\

QUESTION.- Cela vous a pris à quel moment, de penser à cette affaire de cohabitation dont tout le monde parle aujourd'hui ?...

- LE PRESIDENT.- Moi ? Je n'en ai jamais parlé!
- QUESTION.- Non?
- LE PRESIDENT.- Non ! Jamais ! Vous avez bien préparé votre affaire, je vois. Eh bien ! vous ne trouverez pas une seule citation de moi parlant de cohabitation !
- QUESTION.- Claude Imbert, qui devait être à votre place ce soir...
- LE PRESIDENT.- Je le regrette pour lui, vraiment.
- QUESTION.- ... On le reverra, Claude Claude Imbert, le directeur du "Point"...
- LE PRESIDENT.- Je ne voudrais pas être désagréable à son égard sans l'avoir voulu.
- QUESTION.- Vous n'y êtes pour rien. Simplement, je lisais un papier de lui, lorsqu'il a écrit à propos de votre récente préface, à propos de la politique étrangère française où vous dites : "La politique extérieure de la France s'ordonne autour de quelques idées simples : l'indépendance nationale, l'équilibre des blocs militaires, la construction de l'Europe, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le développement des pays pauvres..." on croirait à peu près toutes les plates-formes de politique étrangère de l'ensemble des formations politiques lorsque Claude Imbert a écrit : "il s'agit d'un texte de cohabitation".
- LE PRESIDENT.- Cela, c'est l'interprétation de Claude Imbert, qui en est parfaitement libre, qui est un excellent journaliste, mais enfin qui n'épouse pas forcément ma pensée.
- QUESTION.- Quand même, ces cinq points, vous n'avez pas l'impression que c'est pour tout le monde pareil ?
- LE PRESIDENT.- Non. Il suffit de lire le contenu. Si vous m'avez fait l'honneur de lire ce texte, vous verrez que sur l'Europe, en particulier, ou sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ou sur la politique à l'égard du tiers monde, les vues sont assez différentes de certains de mes prédécesseurs.
- QUESTION.- Mais, l'indépendance nationale, il n'y a pas 36 interprétations.
- LE PRESIDENT.- Naturellement, je crois que ceux qui ont présidé la République étaient tous et seront, naturellement des patriotes.\
- QUESTION.- Alors, pour en revenir quand même au 17 `mars` au matin, vous avez peut-être remarqué je ne sais pas si vous avez regardé les débats à la télévision que, depuis six semaines à peu près, tous les hommes politiques, en particulier de l'opposition, qui passent dans tel ou tel débat et auxquels un journaliste que ce soit Catherine Nay ou Albert Du Roy ou Pierre-Luc Séguillon demande : "Le 17 au matin, le chef de l'Etat vous téléphone pour vous demander de venir le voir..." répondent généralement : "c'est de la politique-fiction".
- LE PRESIDENT.- Cela leur fait plaisir.
- QUESTION.- ... mais le 17 mars au matin, vous appelez qui, si ce n'est pas le parti socialiste qui a la majorité ?
- LE PRESIDENT.- Mais j'appellerai forcément quelqu'un qui formera un gouvernement.
- QUESTION.- Vous avez trois solutions pour le 17 au matin. J'ai un peu rêvé à ce que vous pourriez faire...
- LE PRESIDENT.- Donnez-moi vos conseils, je vous en prie.
- QUESTION.- 1) Vous appelez ...
- LE PRESIDENT.- Qu'est-ce que vous feriez, vous ? Je veux voir cela.
- QUESTION.- Je ne vais pas vous dire ce que je ferais.
- LE PRESIDENT.- Ecoutez, vous êtes en train de le faire !
- QUESTION.- ... Il y a trois solutions.
- La première, ce serait que vous appeliez le chef du groupe le plus fort, qui obtenu le plus de sièges.
- La deuxième, c'est que, selon vos goûts, vous preniez quelqu'un que vous sortiez de votre chapeau.
- Ou alors, troisième solution : le 17 au matin, vous faites un petit déjeuner avec Fabius et Jospin

- LE PRESIDENT.- Tout est possible, en effet, mais je crois que mon devoir, c'est de tenir compte de la volonté populaire. Si les électeurs ont désigné une majorité claire, dont les contours seront précis, mon devoir est de chercher à désigner comme Premier ministre une personnalité sortant de ce milieu.
- QUESTION.- Bon. Alors, qui?
- LE PRESIDENT.- Qui ? Mais vous êtes bien pressé!
- QUESTION.- Le Président de la principale formation ?
- LE PRESIDENT.- Mais d'abord, ce n'est pas acquis £ on ne connait pas le résultat. Ensuite, le fait de désigner je ne dis pas que je ne désignerai pas je dis simplement que ce n'est pas du tout une règle de la République.\
- `Suite réponse sur la nomination du Premier ministre après le 16 mars`
- Le Président de la République nomme qui il veut. Il doit naturellement se placer en conformité avec la volonté populaire. Mais, la notion de chef du parti le plus nombreux ... après tout, le parti le plus nombreux, ce sera sans doute, de toute façon, quoi qu'il advienne, le parti socialiste, et les autres ne représenteront qu'une majorité très relative. Mais cela n'est pas dit pour échapper à cette obligation : je devrai m'adresser à une personnalité de la majorité pour conduire le gouvernement.
- QUESTION.- Vous ne vous sentez pas dans l'obligation...
- LE PRESIDENT.- Je suis même presque gêné d'avoir à répéter ce que j'ai dit cent fois, qui correspond à la pensée que j'ai depuis toujours. C'est la règle, le Président de la République nomme le Premier ministre. Mais ce n'est pas simplement sous la Vème ! Sous la IVème, sous la IIIème.... la République, c'est cela ! C'est le rôle du chef de l'Etat. Il nomme le Premier ministre, et la Constitution de 1958 le dit expressément je crois que c'est l'Article 8 il nomme le Premier ministre. Alors, que personne ne vienne contester ce droit et, si on le conteste, bien entendu, je n'écouterai pas ce genre de mauvais conseil.
- QUESTION.- Oui, mais la République, cela a été quand même vous êtes plus historien que moi
- dans un certain nombre de cas des combinaisons de gouvernement ?
- LE PRESIDENT.- Mais, enfin, le Président de la République nomme qui il veut comme Premier ministre, et le Premier ministre s'organise avec les différentes formations de sa majorité pour savoir comment il peut gouverner.
- QUESTION.- En tout cas, ce ne sera...
- LE PRESIDENT.- Chacun son rôle.
- QUESTION.- Comme dirait Michel Rocard....
- LE PRESIDENT.- Personne ne désignera le Premier ministre à ma place, croyez-moi !.
- QUESTION.- Michel Rocard disait hier : "Il ne faut en tout cas pas que ce soit un gouvernement de la France à la petite semaine". Vous êtes d'accord là-dessus ?
- LE PRESIDENT.- "A la petite semaine", cela veut dire qui tomberait huit jours après ? Bien entendu, il faut désigner quelqu'un qui ait toutes les chances d'avoir la majorité à l'Assemblée nationale tout aussitôt, tout au moins si un vote de confiance ou un vote de censure devait être proposé. Mais enfin, tout cela ! Moi, je ne cherche pas à compliquer les choses, vous savez. Il faut y aller carrément !
- QUESTION.- Ah oui, mais on se pose des questions, monsieur le Président.
- LE PRESIDENT.- Vous avez raison de vous les poser, d'ailleurs, je les lis tous les jours dans la presse, quelquefois même jusqu'à l'abus. Ce que je veux dire, c'est que lorsqu'une majorité claire est issue des urnes, le Président de la République nomme le Premier ministre, mais il doit tenir compte de ce qui a été estimé nécessaire par le peuple  $\mathfrak L$  il s'adresse à une personnalité je le répète, mais il faut que ce soit clair il s'adresse à une personnalité de cette majorité  $\mathfrak L$  cette majorité sera une nouvelle : ce sera l'ancienne  $\mathfrak L$  ce sera quelque chose d'intermédiaire  $\mathfrak L$  je n'en sais rien à l'heure qu'il est.
- QUESTION.- Oui. Le Président de la République devra tenir compte aussi des conditions de certains pour, éventuellement être à vos côtés...

- LE PRESIDENT .- Non, non, non!
- QUESTION.- Comment, non?
- LE PRESIDENT.- On ne pose pas de conditions au Président de la République ! On ne pose pas de conditions !
- QUESTION.- On en entend pas mal...
- LE PRESIDENT.- Oui, bien entendu, mais alors je fais le sourd, à ce moment-là.\ QUESTION.- Admettons que M. Chirac, par exemple, soit Premier ministre. Vous allez inaugurer le Mémorial qu'il a mis en chantier en hommage aux rapatriés ?
- LE PRESIENT.- Je n'étais pas au courant.
- QUESTION.- Il vient de lancer une proposition sur un certain nombre de décisions concernant les rapatriés. Premier ministre, il vous le demande. Est-ce que vous allez inaugurer le Mémorial ?
- LE PRESIDENT.- Bien entendu, vous vous placez dans une hypothèse qui reste tout à fait incertaine, comme beaucoup d'hypothèses. Je ne peux pas répondre à cette question, mais ce que je peux dire, c'est que c'est une bonne idée qui aurait gagné d'ailleurs, à être émise plus tôt, par exemple quand M. Chirac était Premier ministre.
- QUESTION.- Pourquoi ne l'avez-vous pas fait, vous ?
- LE PRESIDENT.- Je n'y ai pas pensé. Mais, si on me l'avait suggérée, j'aurais trouvé cette idée bonne, et cela dit, je ne vais pas entrer dans cette polémique. Je dis simplement que pour les leaders, les dirigeants, les animateurs de l'opposition d'aujourd'hui, qui ont tous été à la tête du pouvoir pendant des années et des années, avant 81 `1981`, toutes leurs bonnes idées auraient mérité d'être proposées par eux plus tôt au peuple. Voilà ce que je tiens à dire.\

  QUESTION.- J'aime bien les lectures, alors je me suis replongé dans un livre de Philippe

  Alexandre, mon confrère : "Le roman de la gauche", et j'y ai lu une déclaration de vous, mais il est évident que c'était en 1974 : "Si le parti socialiste changeait de stratégie et recherchait une
- Alexandre, mon confrère : "Le roman de la gauche", et j'y ai lu une déclaration de vous, mais il est évident que c'était en 1974 : "Si le parti socialiste changeait de stratégie et recherchait une alliance avec les libéraux centristes, les deux tiers des Français approuveraient". A ce moment-là, vous disiez : mais nous ne le ferons pas. Avez-vous l'intention, aujourd'hui, d'orienter le parti socialiste vers cette alliance possible ?
- LE PRESIDENT.- Monsieur Yves Mourousi, je vous répète que je ne suis pas responsable du parti socialiste.
- QUESTION.- Oui, mais il faut s'en sortir...
- LE PRESIDENT.- Pour répondre à votre première question, j'ai suffisamment indiqué de quelle façon j'estimais de mon devoir et de l'intérêt de la France de dire à tous que cette majorité avait bien fait son travail, qu'il serait injuste et sans doute dangereux pour le pays d'en changer. Mais cela dit, le pays est maître de ses choix et je n'ai rien à ajouter.
- QUESTION.- Bon, c'est un autre choix que le vôtre...
- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas à décider pour le compte des partis. Le Président de la République ne le peut pas. Il n'est pas un homme de parti. Il peut être un chef de parti qui devient Président de la République. Dès lors, il doit tenir compte de l'opinion des autres. C'est ce que je fais.
- QUESTION.- L'opinion des autres vous amène à une nouvelle majorité au Parlement. On a parlé du Premier ministre. Qu'est-ce que vous faites avec cette nouvelle majorité...
- LE PRESIDENT.- Vous êtes tenace!
- QUESTION.- Oui, parce que vous avez bien vu, tout le monde se pose ces questions...
- LE PRESIDENT.- Qu'est-ce que je fais ? Je nomme un Premier ministre. Le Premier ministre me propose un gouvernement, et puis il se met au travail...
- QUESTION.- Bon, il se met au travail, le Parlement vote les dénationalisations. Vous restez, quel que soit...
- LE PRESIDENT.- S'il a envie de voter selon la majorité qui le compose, je verrais de quelle façon procéder.
- QUESTION.- Le soir du 16 mars, c'est entre la droite et la gauche ?
- LE PRESIDENT.- Oh, je crois qu'on peut le dire, mais c'est vous qui prononcez ces mots. Je pense que le choix est quand même plus vaste et que non seulement ceux qui se sentent de gauche disons, des majorités de progrès, des formations de progrès soutiendront l'actuelle majorité, mais que beaucoup d'autres voudront que la France soit en ordre et continue de réussir.

- et donc je ne peux pas dire : la droite et la gauche. Beaucoup de Français...
- QUESTION .- En tout cas...
- LE PRESIDENT.- En tout cas, je ne veux pas m'enfermer là-dedans bien que ce soit une réalité profonde...\

QUESTION.- ... En tout cas, ces élections apparaissent à beaucoup, ne serait-ce que ce soir, comme un événement majeur. On a l'impression, en revanche - je crois que c'est mon ami René Tendron qui a employé ce mot - qu'à la Bourse, c'est un non-événement. Ils sont à peu près les seuls à considérer qu'il ne va rien se passer le 16 mars...

- LE PRESIDENT.- Oui.
- QUESTION.- Pourquoi ? Parce que vous avez l'impression qu'il règne dans un certain milieu d'industriels, de responsables économiques, l'idée que tout le monde fera pareil, de toute façon...
- LE PRESIDENT.- Ce ne sont pas que les industriels £ ce sont aussi beaucoup de petites gens qui ont appris à placer leur argent dans l'industrie. Pourquoi placent-ils leur argent dans l'industrie ? Parce qu'ils pensent que l'industrie va mieux, parce qu'ils pensent que les conditions de l'assainissement réalisées par la majorité de progrès sont suffisamment rassemblées aujourd'hui pour qu'on puisse faire confiance.
- QUESTION.- Cela pourrait aller encore mieux, dites-moi, avec la baisse du dollar, le prix du pétrole. On a l'impression que vous avez une grosse cassette du style Harpagon, que vous pourriez distribuer assez rapidement... C'est un des thèmes en ce moment. Qu'allez-vous faire de tous ces milliards accumulés ?
- LE PRESIDENT.- On se fait quelquefois une idée un peu simple de tout cela. On imagine qu'il y a un gros sac dans lequel il s'agit de puiser... un ici... un là. Cela ne se passe pas du tout ainsi!
- La diminution du prix du pétrole et la baisse du prix du dollar aboutiront et commencent déjà d'aboutir à des résultats tout-à-fait surprenants. On aurait pu les espérer plus tôt. Cela se produit maintenant. Les estimations sont très variables. J'entendais M. Giscard d'Estaing dire : 90 milliards £ d'autres disent 50, 60. On n'en sait rien. De toute façon, ce sera très appréciable pour notre commerce extérieur. Ce que nous achèterons avec des dollars nous coûtera beaucoup moins cher et, comme pour notre énergie il faut continuer de se procurer beaucoup de pétrole, naturellement on le paiera moins cher. Notre balance commerciale sera très supérieure à celle qu'on a connue £ pourtant, la balance des paiements est déjà bénéficiaire cette année, en 1985.
- QUESTION.- Oui, mais les entreprises auront des exportations plus difficiles, par exemple vers les Etats-Unis.
- LE PRESIDENT.- Tout n'est pas, dans cette affaire-là, avantage. Il faut dire que ces milliards 50, 60, 90 ne seront pas là, dans le sac, dans le "sac à milliards". C'est tout simplement les particuliers, quand ils iront à la pompe pour prendre l'essence dans leur réservoir, et les entreprises qui sont de grands consommateurs d'énergie et, en même temps, qui travaillent avec des dollars sur les marchés extérieurs, et qui auront beaucoup moins de charges, qui gagneront beaucoup. Donc, c'est bon pour les entreprises et c'est bon pour les particuliers.
- Ce ne serait bon pour l'Etat, pour la puissance publique, que si cette puissance décidait une taxe supplémentaire sur l'essence. Alors là, le sac se remplirait. Je ne pense pas que ce soit la meilleure méthode.
- Ce qu'il faut en tout cas, quelle que soit la majorité, c'est que ce bénéfice serve au développement de l'emploi et à préserver un taux extrêmement faible d'inflation. Vous savez qu'en 1986, on peut attendre, normalement, avec ces phénomènes, ont doit attendre 2 à 2,5 % d'inflation, c'est-à-dire un résultat formidable, quand on pense aux presque 14 % dont j'ai hérité en 1981.\
- QUESTION.- Très précisément, monsieur le Président, c'est important parce que c'est un sujet d'aujourd'hui si je vous ai bien compris, entre : "on laisse faire et tout le monde en profite" et "on prend des taxes supplémentaires pour les redistribuer aux entreprises", vous êtes plutôt partisan du laisser-faire £ chacun tire le bénéfice de la cagnote.
- LE PRESIDENT.- Je ne dis pas du "laisser-faire". On conduit une économie. Je suis tout-à-fait hostile à la façon dont on a procédé, qui était en réalité un dirigisme fondé sur une doctrine

apparemment libérale. Mais, avant d'augmenter les taxes sur l'essence, qui sont déjà très importantes - elles représentent peut-être 70 % du prix total - je pense qu'on doit concevoir toute une série de politiques, et après tout, si les entreprises en profitent, c'est une bonne chose pour la France, parce que ce seront des emplois en plus.

- QUESTION.- Oui, mais vous prenez...
- LE PRESIDENT.- J'ajoute, monsieur Mourousi, que les bons résultats constatés personne n'en doute d'ailleurs depuis déjà quelques mois, n'ont rien dû à l'environnement international car la diminution du pétrole et la baisse du dollar, on ne les a pas encore engrangées. Cela ne figure pas encore dans nos comptes. C'est en 1986 qu'on va s'apercevoir du bonus, du bienfait que cela représente pour la France.
- QUESTION.- Cela permettra de rembourser les dettes ?
- LE PRESIDENT.- Non, non, on les rembourse déjà d'ailleurs. On parle toujours de l'endettement, mais il faut faire attention, il ne faut pas exagérer. La France est moins endettée, si l'on compare avec ce qu'elle possède. Savez-vous qu'à l'heure actuelle, nous avons plus de devises, plus de dollars en réserve, dans nos caisses en somme, que nous n'en avions en mai 81 `1981`? Nous en avons plus que ce qu'on nous a laissé au temps de M. Giscard d'Estaing et M. Barre.
- QUESTION.- Oui, mais enfin, l'endettement...
- LE PRESIDENT.- Nous sommes moins endettés, quand on compare ce qu'on doit et ce que les autres nous doivent, nous sommes moins endettés que l'Allemagne, que l'Angleterre, que l'Italie et le Japon.
- QUESTION.- ... mais quand même endettés.
- LE PRESIDENT.- Oui, mais ce n'est pas une mauvaise chose d'être endetté, si l'on a une bonne signature, si les gens sont contents de vous prêter de l'argent parce que cela va leur rapporter. La signature de la France est une des trois meilleures du monde.\

QUESTION.- En tout cas, je reste dans ce chapitre industriel. A l'occasion de votre voyage à New York, dans les circonstances américaines où vous vous trouviez, vous avez lancé cette phrase :

- "Il faut que l'investissement soit de plus en plus libéré de ses charges ♀ il faut qu'il y ait un intérêt puissant à investir encore plus pour le capital à risques".
- Vous l'avez dit en 1984 à New York. Cela se traduit comment aujourd'hui, dans l'action gouvernementale ?
- LE PRESIDENT.- Je crois vraiment qu'on a beaucoup facilité ce type d'investissements, vraiment. On a réduit les délais pour la création d'une entreprise. Aujourd'hui, il suffit d'un mois s'il fallait un an
- On a apporté des facilités qui ont, je le crois, sauvé le secteur du textile. Vous savez que les mesures que nous avons prises permettent aujourd'hui l'équipement du Nord et du Pas-de-Calais, l'équipement de la Lorraine. Nous avons encouragé, j'assistais il y a très peu de temps à une réunion avec des jeunes gens qui recevaient des récompenses, enfin, des diplômes, on reconnaissait leurs mérites en somme à travers toute une série de mesures qui ont été prises par le ministre du travail `Michel Delebarre` des jeunes gens qui ont vraiment une imagination, en même temps qu'une capacité de travail...
- QUESTION.- Cela a l'air de vous étonner ?
- LE PRESIDENT.- Cela ne m'étonne pas du tout mais je l'ai constaté. Mon étonnement, c'est qu'il y en a plus que je ne le croyais. Il n'y a pas simplement un formidable besoin, mais une formidable capacité dans la jeunesse française, mais aussi chez les adultes bien entendu, pour créer des entreprises, avoir des idées. A l'heure actuelle nous en avons créé, la France en a créé, pas nous, en 1985, 100000. C'est le record absolu.
- QUESTION.- Oui, c'est aussi un niveau de record de faillites presqu'absolu!
- LE PRESIDENT.- Non, non ! Je ne pourrais pas vous dire de chiffre exact, je crois que c'est de l'ordre de 35000 100000 créations, 35000 disparitions. C'est le jeu même de la compétition.
- QUESTION.- Je voudrais m'arrêter deux secondes sur ce sujet. C'est un sujet de société, je le sais bien, mais pour vous, l'entreprise de demain, qu'est-ce que c'est ? Parce qu'on parle

beaucoup aujourd'nui de pnenomenes de societe : une envie de faire, un besoin d'action, vous le disiez à travers les jeunes aussi, un certain individualisme, et puis en définitive peut-être chez les jeunes une acceptation éventuellement de chuter sur un sujet mais de se relancer dans un autre. Alors cela donne quoi ? Des petites et moyennes entreprises pour demain ? Des entreprises à taille humaine, pour le tissu industriel de la France à venir ?

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'on a commencé de se rendre compte que le gigantisme industriel n'était pas forcément la meilleure approche pour réussir. Il existe des très grands groupements et des grands groupes multi-nationaux, d'une puissance extraordinaire, on le sait bien. Mais de plus en plus, et pour l'épanouissement des travailleurs, des cadres, des ouvriers, des employés, et pour la réussite même de l'initiative, la petite et moyenne entreprise s'impose comme la meilleure méthode. Cela reste à la mesure, on voit ce qu'on fait.\

QUESTION.- A propos de ces jeunes dynamiques, il y a aussi, malgré leur dynamisme, des jeunes qui aujourd'hui mangent dans les restaurants du coeur, n'ont rien. Le problème du chômage est toujours le numéro un £ lorsqu'on interroge, par exemple avant un débat, les téléspectateurs en disant : qu'est-ce que vous souhaitez que l'on aborde ? Le problème du chômage est automatiquement le numéro un. C'est un problème que vous n'avez toujours pas réussi à maîtriser.

- LE PRESIDENT.- Yves Mourousi, personne ne l'a maîtrisé depuis le début de la crise internationale, c'est-à-dire depuis 1973. Personne. Puisque vous me parlez des jeunes, le nombre des chômeurs jeunes s'est accru beaucoup plus vite entre 1974 et 1981 que depuis 1981, mais c'est une statistique sur laquelle je n'ajouterai rien car elle est déplorable, puisque de toutes façons ce sont des jeunes qui sont au chômage et il y en a toujours trop. Il y en a d'ailleurs plus aujourd'hui qu'il n'y en avait en 1981.
- Donc il faut bien se rendre compte que personne n'a pu jusqu'ici résoudre ce problème, parce qu'auparavant on a pris ce problème à l'envers. Qu'est-ce que vous voulez, un bon jardinier prépare son terrain. Et on ne peut pas relancer la vie des entreprises et donc multiplier les emplois si l'on n'a pas d'abord assaini ce terrain. C'est-à-dire si on n'a pas mis à mort l'inflation, si l'on n'a pas développé la modernisation, si l'on n'a pas créé des marchandises avec des machines qui peuvent concurrencer, des productions qui peuvent concurrencer les produits étrangers, si l'on n'a pas des travailleurs formés aux métiers qu'on pratique aujourd'hui, plutôt que de l'être simplement pour être caissier ou caissière dans les grands magasins.
- Alors, cela veut dire que si l'économie est assainie, s'il n'y a plus d'inflation, si l'on peut gagner de nouveaux marchés sur le -plan extérieur, à ce moment-là, les entreprises recruteront et le chômage commencera à diminuer.
- QUESTION.- Elle ne l'est donc pas ?
- LE PRESIDENT.- Elle n'est pas encore assainie. De vastes secteurs le sont. Il faut précisément continuer notre ouvrage. Il a fallu vraiment partir de très bas en 1981.
- QUESTION.- Dès qu'elle sera assainie, vous faites la promesse de créer X millions d'emplois ?
- LE PRESIDENT.- Je ne fais pas de promesse. Je n'ai pas besoin, d'ailleurs, de faire des promesses...
- QUESTION.- Cela, c'est le pouvoir qui vous l'a appris par -rapport au candidat qui en faisait ?
- LE PRESIDENT.- Non, quand j'étais candidat, j'en ai fait moins qu'on ne le dit. J'ai fait 110 propositions que l'on peut considérer comme 110 promesses. Je ne vais pas retomber dans ces discussions.
- QUESTION.- Non, surtout pas.
- LE PRESIDENT.- Quelques 90 ont été appliquées £ cela prouve que j'ai besoin encore des deux ans et demi qui me restent pour réaliser le reste, et en particulier pour le chômage, surtout avec ce que nous avons dit tout à l'heure sur l'amélioration de l'environnement international. J'ai dit tout à l'heure, mais on ne l'a peut-être pas assez remarqué, que pour améliorer la situation, les gouvernements Mauroy et Fabius avaient contre eux l'environnement. Maintenant nous allons avoir, la France va avoir pour elle l'environnement international. Alors des résultats peuvent être espérés. Mais je ne les chiffrerai pas.\

QUESTION.- A propos des ieunes - iustement. le CNPF se plaint en particulier qu'avant fait un

effort pour les contrats de formation en alternance qui ont dépanné quand même plus de 200000 jeunes qui ont été recrutés - on répète en permanence : aidez-nous, il y a trop de formalités longues et pointilleuses qui empêchent les industriels d'aller plus loin dans cet effort. Vous seriez prêt aujourd'hui à libérer un petit peu ce secteur de l'administration pointilleuse, de la bureaucratie ?

- LE PRESIDENT.- Tout à fait ! D'ailleurs c'est ce que nous avons fait depuis déjà plusieurs années.
- QUESTION.- Mais cela existe toujours, les formalités monsieur le Président.
- LE PRESIDENT.- Il en faut, il en faut ! Il y en a trop. Nous n'en avons créées en vérité aucune, on les a réduites, à mon avis pas assez, mais il faut continuer. C'est vrai que le tempérament français, de l'administration française, qui mérite pourtant bien des éloges sur d'autres -plans, ce tempérament-là, ces habitudes prises à travers les siècles, c'est de vouloir tout diriger, tout faire à la place des gens.
- QUESTION.- D'accord. L'aménagement du temps de travail, une idée qui a été acceptée par un certain nombre de chefs d'entreprise, parfois mise en oeuvre par quelques-uns. Vous faites voter un projet de loi qui est maintenant accepté, mais dans lequel on revient à une certaine rigidité, même par -rapport à des accords qui pouvaient être passés...
- LE PRESIDENT.- Comment ? On revient à une rigidité par la loi qui vient de passer ? C'est une souplesse nouvelle !
- QUESTION.- Mais une souplesse donnée aux branches professionnelles si elles sont d'accord, tandis que les chefs d'entreprise aimeraient bien...
- LE PRESIDENT.- Ce sont les conventions collectives.
- QUESTION.- Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout ?
- LE PRESIDENT.- Il y a quand même un droit social, il faut protéger l'intérêt des travailleurs, et si on s'en remet aux conventions collectives, c'est tout de même la moindre des choses. On ne peut pas revenir sur un droit acquis depuis 1936.
- Mais nous avons donné plus de possibilités pour aménager le temps de travail. Les travailleurs pourront adapter davantage leur temps de travail par -rapport à leurs problèmes personnels, par -rapport à leurs obligations de famille, par -rapport aussi au travail saisonnier. Il y a des moments où il y a plus de travail, selon les entreprises naturellement : il y en a d'autres où il y en a moins. C'est un peu dommage d'être précisément tenu dans un système absolument inflexible.
- Donc je pense que c'est une bonne chose, une très bonne chose que le gouvernement ait fini par obtenir le vote du Parlement.\
- QUESTION.- Est-ce que vous avez lu ce livre de Barjavel ? Je le signale parce que Barjavel est mort, comme on le sait, et son livre vient de sortir. Il est absolument extraordinaire. Il s'appelle "Demain le Paradis, la véritable histoire de l'homme va commencer". Il n'y parle pas de politique, mais il y parle de notre société, en particulier avec ces quelques lignes que je me permets de vous lire :
- "Aucun homme politique, aucun dirigeant syndical n'ose dire la vérité concernant le chômage, ou peut-être ne veulent-ils pas la voir. Le chômage non seulement ne pourra être résorbé, mais continuera d'augmenter sans arrêt, pour une raison très simple : l'homme n'est plus indispensable pour faire ce qui doit être fait".
- LE PRESIDENT.- Oui, mais il peut faire autre chose, et c'est là que l'imagination de Barjavel je n'ai pas lu ce livre, mais il a généralement une imagination très forte, très puissante, très créatrice est un peu courte. Les hommes feront autre chose. Si vous avez désormais des robots, il faudra fabriquer ces robots, etc... Et puis il y a beaucoup de services à créer, il y a aussi l'aménagement de la nature. Quand on voit la forêt française, on pourrait se dire que des centaines de milliers d'emplois devraient être possibles, mais à condition de savoir utiliser tous les moyens qu'offrent le bois, l'arbre, à partir de là le meuble, à partir de là, enfin, le papier...
- QUESTION.- Il y a la biologie, la médecine, etc...
- LE PRESIDENT.- Précisément, la biologie, la biologie offre un champ immense à l'activité des hommes.

- QUESTION.- Je ne voudrais pas finir sur cette note pessimiste ce chapître. Il faut dire qu'on a retrouvé sur sa table, au moment où il est mort, alors qu'il n'avait pas fini son livre, une note tout à fait extraordinaire. Je vous la lis également :
- "Tout s'accélère, tout va aller très vite. Un nouveau monde doit naître, sans doute dans les douleurs. Nous arrivons à la fin des temps barbares. Le monde nouveau il s'adresse aux jeunes sera le vôtre, faites-le bien".
- Est-ce qu'en définitive l'objectif de la politique, ce n'est pas justement de bien préparer le monde que les autres devront appréhender ?
- LE PRESIDENT.- Vous l'avez dit! C'est bien cela la politique si l'on aime que les hommes soient plus heureux, en sachant très bien sa propre faiblesse devant d'immenses problèmes. Mais c'est cela, la politique.
- QUESTION.- Oui, et aujourd'hui, compte tenu de tous ces domaines qui s'ouvrent, est-ce qu'en définitive les promesses politiques ne sont pas attendues d'une autre façon ? C'est-à-dire que vous, homme de pouvoir, vous devriez plutôt favoriser les conditions de création et de développement des emplois de demain plutôt que de répéter que vous donnerez des emplois en tant qu'Etat, en tant que Formation, etc...
- LE PRESIDENT.- Non, non, il ne faut pas dire cela, on ne dit pas cela.
- QUESTION.- C'est ce qu'on répète en permanence : on vous donnera des emplois.
- LE PRESIDENT.- Non, j'ai dit tout à l'heure qu'il faut être un bon jardinier. Si on est un bon jardinier, on prépare le terrain, et puis on sème, et puis bien entendu on veille à ce que la plante, lorsqu'elle commence à pousser et à grandir, ne soit pas mangée par les insectes, dévorée par les oiseaux, rongée par les chevreuils ce qui est le cas de mes plantations dans les Landes et puis désséchée par le soleil ou bien pourrie par les pluies. On est là pour veiller. Ce n'est quand même pas l'homme qui a fabriqué la plante !\
- QUESTION.- Oui, mais là, on parlait des jeunes. Il faut aussi préparer autre chose. Vous avez sans doute vu, au niveau des prévisions, des prévisions jusqu'en 2050. Or, en 1955, par exemple, il y avait 10 actifs qui travaillaient pour un retraité. En 2050, les prévisions basculent, c'est déjà en cours. Il y aura 2 actifs et demi qui travailleront pour un retraité.
- LE PRESIDENT.- C'est l'un des grands problèmes de l'époque, sur lequel je me suis appliqué autant que je l'ai pu et sur lequel il faut agir davantage : le problème de la démographie, c'est-à-dire de la population, de la natalité. En effet, il faut absolument que la France retrouve l'allure de sa jeunesse.
- QUESTION.- La France aime les bébés, quoi !
- LE PRESIDENT.- Ecoutez, on plaisante souvent là-dessus. Il y a même des journaux qui sont aisément satiriques sur ce sujet. Moi, je préfère m'exposer à la satire. Je dis : oui, il faut des bébés pour la France, en effet. Beaucoup. Pour quelqu'un comme moi qui suis né dans une famille nombreuse et même très nombreuse, je vous assure que cela réserve de grandes joies.
- QUESTION.- Vous n'avez pas l'impression que les futurs bébés demanderont moins d'assistanat, et, tout en demandant la protection sociale, moins d'Etat ?
- LE PRESIDENT.- Mais Yves Mourousi, si l'on a demandé beaucoup d'assistanat, comme vous dites, beaucoup d'assistance, c'est peut-être parce que, pendant au moins deux siècles, l'ère industrielle et même un peu avant, la classe dirigeante ne s'est pas occupé de millions de gens qui s'appelaient les prolétaires. Ils étaient écrasés. Il n'y avait aucun droit au début sur le salaire, et bien entendu sur l'emploi. Il n'y en avait pas pour les femmes, pas pour les enfants. Il n'y avait pas d'âge de la retraite. Il n'y avait pas de repos hebdomadaire. Il n'y avait pas de repos, pas de congés payés. La liste serait immense. Il n'y avait rien.
- Ils ont naturellement demandé à être protégés et de ce fait il est né un peu une mentalité qui consiste à dire à la puissance publique : accordez-moi cela.
- Je crois que l'ensemble des classes ouvrières, des employés, des gens, des petites gens qui sont souvent les fils et les filles de ceux qui ont été à ce point écrasés et qu'il a fallu défendre, je crois que ces femmes et ces hommes, aujourd'hui, sont prêts à comprendre qu'il faut organiser la solidarité sociale.

- C'est pourquoi il faut protéger la sécurité sociale, ne pas inventer maintenant, comme certains le proposent, je ne sais quelle façon de faire qui ferait qu'il y aurait la sécurité des riches et la sécurité des pauvres, nous y revenons ! A partir de là, il faut comprendre que l'initiative individuelle, la création, cela vaut bien l'assistance.
- QUESTION.- Oui, ils le comprennent ?
- LE PRESIDENT.- De plus en plus.\
- `Suite sur l'opinion publique et la solidarité sociale`
- QUESTION.- Ils comprennent bien que cela se traduit par des phrases que l'on avait rarement entendues. J'ai entendu une émission de télévision, hier soir, c'était chez Michel Polac. Il y avait une jeune femme qui avait une entreprise. On lui demande : "Pour qui vous votez ?" Alors, honnêtement elle a dit qu'elle voterait à gauche, peut-être contre vous aux élections de 1988, mais pour le moment, elle votait à gauche.
- LE PRESIDENT.- Pour moi, ...
- QUESTION.- Peu importe, pour X ou Y.
- LE PRESIDENT.- Cette dame fait très bien de prendre ses garanties dès 1986.
- QUESTION.- Elle dit : "Je vote pour mon entreprise". Je n'aurais pas dû vous dire avant pour qui elle votait. Cette façon de dire : "Je vote pour mon entreprise", c'est un nouveau comportement. Eliminez, si vous le voulez, la gauche et la droite. "Je vote pour mon entreprise", c'est assez étonnant qu'on puisse dire cela aujourd'hui.
- LE PRESIDENT.- Elle fait corps avec son entreprise, elle l'aime. C'est bien.
- QUESTION.- C'est un nouveau comportement politique.
- LE PRESIDENT.- Un chef d'entreprise comme cela, mérite le respect.
- QUESTION.- C'est un nouveau comportement.
- LE PRESIDENT.- Pas du tout, beaucoup y participent. Mais je crois que c'est une façon vaillante, c'est une belle aventure. Il y a un besoin de création qui se manifeste aussi dans le domaine culturel, dans beaucoup d'autres domaines encore. Je crois qu'on a assisté à une éclosion de "vouloir créateur", dans tous les domaines des arts, qu'on n'avait pas connue depuis longtemps. C'est vrai aussi de l'entreprise.\
- QUESTION.- Je reviens à la campagne. A propos d'entreprise, de campagne et d'intentions de vote, vous regardez de temps en temps la presse. Avez-vous vu c'est publié dans "Le Journal du Dimanche" aujourd'hui, on est à quinze jours des élections les entreprises françaises de travaux publics posent aux différents candidats pas à vous à travers une page blanche, la question : quel est votre programme ? On se demande si aujourd'hui il n'y a pas un manque au niveau des intentions exprimées en dehors de la bataille entre vous et l'opposition pour savoir ce qu'il en sera de 1988 s'il n'y a pas un manque disons, de contenu à la campagne, qui se traduit aussi j'ai pris une revue de presse de la semaine par : "Vive l'ennui" pour "Libération" de vendredi.
- Est-ce que vous n'avez pas l'impression qu'aujourd'hui la campagne à un problème ?
- LE PRESIDENT.- Peut-être que ce soir, nous aurons réveillé, je l'espère. S'il y avait ennui, j'en laisse la responsabilité au journal qui s'exprime ainsi.
- QUESTION.- Oui. Vous n'avez pas l'impression que les citoyens trouvent la campagne ennuyeuse on a dû vous le dire comme si la politique n'avait plus rien à dire ?...
- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas mon affaire.
- QUESTION.- ... la politique n'a plus rien à dire...
- LE PRESIDENT.- Si. Elle a beaucoup à dire.\
  QUESTION.- Je vous propose un dernier chapitre.
- Ceux qui nous ont regardés ont dû être surpris : pas de surprise ! Je vais vous en réserver une quand même, parce qu'au-delà de la campagne, au-delà de ce que l'on a dit sur un certain nombre de points concrets, il y a quand même même si vous ne voulez pas rentrer dans ce sujet un sujet important aujourd'hui, j'aimerais bien que vous vous penchiez un peu dessus c'est la façon dont d'autres accrochent au niveau du dialogue avec les citoyens. Il y a eu Montand, il y a eu Coluche...
- LE PRESIDENT.- Je veux bien entrer dans cette discussion.

EL FREGIDEITT. CO TOUR BIOTI OTRIGI GGIO CORO GIOCOCCION.

- QUESTION.- Vous avez vu l'émission de télévision de Bernard Tapie ?
- LE PRESIDENT.- Je ne l'ai pas vue, on m'en a beaucoup parlé.
- QUESTION.- Eh bien, regardez comment cela s'est passé. On attendait Bernard Tapie, qui n'est pas un homme de télévision... Avant le générique, voilà ce qui est apparu sur l'écran de la Une. C'était cette semaine :
- Extrait : (M. Tapie.- Il se fait que la France est le pays le plus génial du monde... oui, le plus génial, non pas parce qu'on a inventé la mode, la gastronomie, parce que toutes les choses qui font de notre vie une vie formidable, c'est la France qui les a inventées... Regardez : la machine à vapeur, le chemin de fer, c'est la France £ le moteur à explosion, l'automobile, c'est la France £ l'aviation, c'est la France £ la télévision en noir et blanc, la télévision couleur, c'est la France £ la photo, c'est la France, le cinéma, c'est la France ! Alors, pourquoi nous qui inventons tout, nous ne sommes pas la plus grande puissance économique du monde ? Eh bien, parce qu'il faut bien le dire, il y en a deux : il y en a une généreuse, enthousiaste, créatrice, imaginative, solidaire, et il y a une autre France eh oui, il y en a une autre triste, qui a les bras qui tombent, qui ne croit en rien, qui est même parfois méchante.
- Tout le monde a des ambitions. Moi, la mienne, je vais vous dire laquelle : un Français sur trois interrogés dit : "j'aimerais entreprendre", et pourtant un sur mille entreprend. Mais quand je dis "entreprendre", ce n'est pas seulement entreprendre une entreprise. On peut entreprendre, en fait dès qu'on bouge son derrière de la chaise et qu'on remonte ses manches, c'est-à-dire dès qu'on bouge dans la culture, dans le sport. Mon ambition, c'est qu'il n'y en ait plus un seulement sur mille qui ait envie d'entreprendre. C'est qu'il y en ait cinq. C'est qu'il y en ait dix. C'est qu'il y en ait cent, et qu'enfin, parce qu'on est le pays le plus génial, on devienne aussi le pays leader).\
  `Après passage de l'intervention de B. Tapie`
- QUESTION.- Il faut s'appeler Coluche, Tapie, Delon récemment dans "Le Figaro-Magazine", X ou Y, pour faire passer les vibrations que l'on attend des politiques.
- LE PRESIDENT.- Je le dis peut-être moins bien, mais cela fait longtemps que je le répète. J'invite, moi aussi, à la création, à l'invention, et je m'efforce, avec le gouvernement, d'apporter les moyens qui conviennent.
- Est-ce que vous croyez que l'oeuvre, par exemple, de Jack Lang dans le domaine culturel, ne répond pas à l'excellente définition qui vient d'être donnée par M. Tapie ? Est-ce que vous croyez que ce qui a été entrepris par Delebarre comme ministre du travail...
- QUESTION.- La création peut être aussi de l'autre côté.
- LE PRESIDENT.- Bien entendu. Je vous parle de celle que je connais.
- QUESTION.- Parce que si vous me citez uniquement les socialistes, il peut y avoir des tristes chez les socialistes et des créatifs de l'autre côté.
- LE PRESIDENT.- Vous m'avez posé la question : est-ce que parmi les dirigeants politiques, personne n'est capable de créer cette sorte de vibration ?...
- QUESTION.- De le dire aussi clairement que dans le discours que vient de tenir Tapie.
- LE PRESIDENT.- Cela vient d'être dit d'une façon excellente, mais ma conviction rencontre celle de Tapie et de bien d'autres, et j'admire ceux qui en sont capables. Dans la mesure de mes moyens, avec les moyens aussi de ma fonction, vraiment, je m'efforce de les aider. C'est en tout cas un thème magnifique. Je crois aux richesses de la France, c'est-à-dire des hommes et des femmes de France, et par cela on peut faire énormément.
- On ne comprendrait rien à ce que j'ai entrepris déjà depuis près de cinq ans si l'on ne voyait pas cette démarche au milieu des pires difficultés. Vous savez, il a fallu du courage à tous les responsables de l'époque pour décider souvent, en 1982, en 1983. Pour quoi faire ? Pour que précisément cette capacité d'invention, de réussite et d'entreprise finisse par s'emparer de l'âme de la France. Alors, je crois à cela. Est-ce que je le dis aussi bien que ceux qui viennent de s'exprimer ? Peut-être pas, mais je n'ai pas besoin de me lancer dans cette concurrence.\
- `Suite sur l'intervention de B. Tapie et l'esprit de créativité`
- QUESTION.- Il y en a d'autres qui le disent d'une autre façon.
- LE PRESIDENT.- Je ne prétends pas monopoliser cela. C'est à moi que vous posez la question.

Je suis sûr que dans l'opposition, puisque vous voulez y venir, il y a des hommes et des femmes qui pensent comme cela. C'est peut-être un moyen précisément de les réunir, non pas dans je ne sais quelle forme de cohabitation politique, mais dans une sorte de service commun de la France. Et cela, après tout, devrait être possible à partir des résultats de cette majorité.

- QUESTION.- Possible même avec votre engagement dans la campagne ? Est-ce que cet engagement n'est pas une atteinte à votre autorité ? Vous êtes le chef de l'Etat, avec ses responsabilités...
- LE PRESIDENT.- Mon engagement, je vous l'ai dit, est infiniment plus respectueux des lois. La campagne audiovisuelle, je le répète, commence demain. Dans les quatorze jours qui vont nous conduire jusqu'au 16 mars, j'ai l'intention de me taire et je n'ai l'intention d'empêcher personne d'autre de s'exprimer. A partir de là, quand je constate ce qui s'est fait depuis 1958 à chaque élection législative, je dis qu'on n'a pas le droit d'engager ce type de débat. Nous, nous sommes respectueux de la loi et je pense qu'il est assez de Français de tous les bords qui sont prêts à m'aider pour que, selon l'expression que j'ai employée tout à l'heure, la direction du pays ne soit pas conduite à hue et à dia, pour me donner le moyen d'agir dans le -cadre de ma fonction, de mes compétences...
- QUESTION.- Des compétences ?
- LE PRESIDENT.- Je parle de mes compétences, je n'ai pas l'intention d'y renoncer... Je préfèrerais renoncer à mes fonctions que de renoncer aux compétences de ma fonction, des compétences qui me sont reconnues par la Constitution. Il n'est pas question pour moi d'être un Président au rabais. Mais quelles que soient les hypothèses, et c'est déjà le cas avec le gouvernement de Laurent Fabius, je dois, et je le fais, laisser le gouvernement gouverner.
- QUESTION.- Donc, dans quels domaines, les compétences ? On y revient un moment...
- LE PRESIDENT.- On ne va pas se lancer dans un débat constitutionnel.
- QUESTION.- Simplement, la défense ?
- LE PRESIDENT.- Je pense que, particulièrement, dans le domaine de la défense, le Président de la République dispose d'une autorité qui est très importante pour la sécurité du pays.\
  QUESTION.- Oui. Vous ne revivez pas le François Mitterrand leader de l'opposition, hurlant contre le secteur réservé, non ?
- LE PRESIDENT.- Mais je suis contre le secteur réservé, monsieur Mourousi ! Je l'étais, je le suis. Je ne demande pas qu'on accorde au Président de la République des pouvoirs qui n'ont pas été reconnus par la Constitution, comme cela a été le cas si souvent jusque-là. Les Français ont besoin d'un chef de l'Etat qui assure la continuité des institutions, qui assure la permanence de ce qu'il y a de meilleur et de plus profond dans le pays. Ils en ont besoin. Et je suis là pour cela. Je m'efforce croyez-moi, je défends quelquefois mes idées avec passion je m'efforce de préserver à l'égard de chacun, comme à l'égard de tous, l'estime et le respect qui leur sont dûs. Seulement, voilà, évitons les dangers inutiles. C'est tout ce que je veux dire et quand je suis là pour dire que la majorité a bien travaillé, c'est un devoir que je remplis. Je suis sûr qu'au-delà des frontières de ceux qui vont voter pour ceux qui se présentent, je suis sûr qu'il y a beaucoup de Français qui ne veulent pas qu'on tombe soit dans le désordre, soit dans la dispute inutile. Ce que je cherche...
- QUESTION.- Le désordre, le désordre... On dirait le général de Gaulle annonçant les pires maux s'il n'avait pas ce qu'il souhaitait.
- LE PRESIDENT.- Le désordre institutionnel n'est pas annoncé par moi, mais par bien des dirigeants de l'opposition qui s'adressent à moi dans des termes et d'une façon qui ne sont pas comment dire ? "convenables"...
- QUESTION.- Oui, eh bien! ils peuvent aussi vous répondre...
- LE PRESIDENT.- ... ce n'est pas dans mon vocabulaire habituel.
- QUESTION.- Ils peuvent aussi vous répondre : vous n'aviez qu'à ne pas y aller, à cette campagne ! Vous n'aviez qu'à ne pas aller à Grand-Quevilly, à Lille, ne pas accepter mon invitation...
- LE PRESIDENT.- Et alors ? J'aurais dû en faire encore plus !

- QUESTION.- Merci, monsieur le Président de la République. Il est 19h58. Parole d'Evangile, on ne vous voit plus ?
- LE PRESIDENT.- Vous n'allez pas me le faire répéter !
- QUESTION.- Vous l'avez dit au début de l'émission.
- LE PRESIDENT.- Je l'ai dit au début. Ce que je veux dire pour terminer, c'est que, moi, je suis de la France. Je ne dis pas : je suis la France £ je suis de la France. Je crois en la France. Toutes mes pensées, toutes mes façons d'être, toutes mes sensations, toutes mes vibrations, elles sont de la France. Et je veux que la France réussisse. J'ai tout fait pour cela et je voudrais que cela continue. Voilà, c'est tout.\